

Juin 2016

Table des matières

Page	Contenu
2	Convocation et tractanda
3	Le mot du Conseil communal
4-7	Informations officielles
8-14	Informations générales
15-16	Note



Convocation

Les citoyennes et citoyens de Grolley sont convoqués à l'assemblée communale qui aura lieu le

**jeudi 23 juin 2016 à 20h00
à la salle de l'auberge de la Gare à Grolley**

Tractanda

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 31 mars 2016
2. Présentation des conseillers et de la répartition des dicastères
3. Décision relative au mode de convocation des assemblées communales pour la législature 2016-2021
4. Délégation de compétence au conseil communal pour procéder à des opérations immobilières
5. Election de la commission financière pour la législature 2016-2021
6. Election de la commission d'urbanisme pour la législature 2016-2021
7. Election de la commission de naturalisation pour la législature 2016-2021
8. Crédit d'investissement pour la réalisation du plan des infrastructures d'eau potable (PIEP)
9. Crédit d'investissement pour l'équipement de la zone d'activité Au Martzé
10. Vente de terrain communal
11. Informations du conseil communal
12. Divers

Le procès-verbal de l'assemblée communale du 31 mars 2016 ne sera pas lu étant donné qu'il est à votre disposition à l'administration communale, ainsi que sur le site communal www.grolley.ch

Le Conseil communal



Chères Citoyennes, chers Citoyens,

La période électorale est terminée et nous voici tournés vers l'avenir et tous les défis que nous devons relever durant la législature 2016-2021.

La force du conseil communal est la mixité de ses membres.

Nous, les nouveaux élus, sommes impatients d'apporter notre contribution dans le développement et le fonctionnement de la commune.

Nous, les anciens conseillers, sommes là pour partager notre expérience au sein de l'exécutif et nos connaissances des dossiers.

Ensemble, nous disposons chacun de qualités et de compétences dont il faudra profiter tout au long de la législature. Savoir les utiliser sera non seulement un objectif à viser mais une nécessité pour un travail optimal.

Durant les cinq prochaines années, le conseil communal se verra confronté à des dossiers conséquents et pour lesquels une analyse des meilleures solutions pour la commune devra être réalisée, comme par exemple le dossier des fusions de communes, la mise en place du nouveau règlement scolaire et l'aménagement dont la législature n'a cessé d'évoluer.

Dans tous les cas, les conseillers en place vous assurent de leur engagement et se réjouissent de travailler pour un développement cohérent et harmonieux de la commune et vous souhaitent de passer un été sous le signe du soleil.

Le Conseil communal



8. Crédit d'investissement pour la réalisation du plan des infrastructures d'eau potable / PIEP

Le plan d'aménagement d'eau potable doit être établi par les communes conformément à l'art. 8 de la loi sur l'eau potable (LEP, RSF 821.32.1) du 6 octobre 2011.

Le domaine d'application du PIEP s'étend :

- à tout le réseau public (infrastructures d'eau potable) dans et hors zone à bâtir ainsi qu'à toute la planification de la distribution et de la défense contre l'incendie.
- à l'entier du territoire de la commune pour les thématiques de la défense incendie indépendante du réseau de distribution, du recensement des distributeurs tiers et de l'inventaire des installations pour l'approvisionnement en temps de crise.

Objectifs du PIEP

A l'échelle du canton

- uniformisation des pratiques dans le canton concernant la planification
- coordination avec les réseaux voisins, intégration dans un système régional de distribution de l'eau potable
- base pour un emploi judicieux des ressources disponibles

A l'échelle des communes

- planification stratégique de la distribution d'eau potable
- solutions performantes à long terme
- instrument de pilotage pour l'administration, aide pour les fontainiers / Surveillance du réseau
- simplification de la structure des installations
- prise en compte des risques (par ex. sécheresse, accidents, pollutions).
- vue d'ensemble du réseau de distribution

Au niveau cantonal, la gestion et la représentation cartographique digitale des données relatives aux installations servant à l'approvisionnement en eau potable s'effectuera au moyen d'un système informatique (SIG).

Le conseil communal propose à l'assemblée communale d'approuver le crédit d'investissement pour la réalisation du plan des infrastructures d'eau potable / PIEP.

Plan de financement	Taux	En CHF
Coût total du projet		40'000.00
Couverture de la dépense (<i>utilisation de la réserve</i>)		40'000.00
Frais de fonctionnement		
Amortissement annuel	4%	1'600.00
Intérêts annuels "calculés"	1.5%	600.00
	Total	2'200.00

Réserve eau potable
au 31 mars 2016 CHF 1'381'279



9. Crédit d'investissement pour l'équipement de la zone d'activité Au Martzé

Les terrains situés à la route de l'Industrie-Ouest ont quasiment trouvé acquéreurs pour la totalité de la surface, des demandes étant ouvertes pour le solde de 1'500 m².

Lors de l'assemblée communale du mois de mars, l'information a été communiquée par le conseil communal qu'une entreprise de la région souhaitait s'installer dans la commune. Aujourd'hui, l'entreprise G.Dentan-Siffert SA est fermement intéressée à acquérir une surface d'environ 3'000 m².

Dès lors, le conseil communal propose à l'assemblée d'équiper la zone d'activité au lieu-dit Au Martzé qui est située le long de la route cantonale en direction de la commune de Léchelles. La surface à aménager est de 30'872 m².

Les travaux à réaliser comprennent : aménagement routier, terrassement, fondation, bordures et revêtement. Le réseau de canalisations des eaux ainsi que l'aménagement d'une station de pompage sont également comptés dans le crédit d'investissement.

Le conseil communal propose à l'assemblée communale d'approuver l'investissement prévu pour l'équipement du terrain communal situé en zone d'activité.



Plan de financement

Cette dépense sera compensée par les ventes de terrains

	Taux	En CHF
Coût total du projet		1'100'000.00
Couverture de la dépense <i>(liquidités courantes ou recours à l'emprunt si nécessaire)</i>		1'100'000.00
Frais de fonctionnement		
Amortissement annuel	4%	44'000.00
Intérêts annuels "calculés"	1.5%	16'500.00
	Total	60'500.00



10. Vente de terrain communal

L'entreprise G.Dentan-Siffert SA a manifesté son intérêt pour l'acquisition d'une parcelle dans la zone d'activité Au Martzé afin d'y construire un nouveau bâtiment.

Il s'agit d'une surface d'environ 3'000 m² dont le prix de vente est fixé à CHF 120.-/m² soit un montant total d'environ CHF 360'000.

Le conseil communal propose à l'assemblée communale d'approuver la vente de gré à gré de cette parcelle pour permettre le développement d'une entreprise locale.

Administration communale / Horaires d'été

Comme tous les étés, l'administration communale se met au vert du

lundi 11 juillet 2016 au vendredi 19 août 2016 inclus

L'administration sera ouverte comme suit :



	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 – 11h00	Fermé
Mardi	08h00 – 11h00	Fermé
Mercredi	08h00 – 11h00	Fermé
Jeudi	08h00 – 11h00	Fermé
Vendredi	Fermé	Fermé

Comme les horaires sont plus restreints, nous invitons tous les citoyens ayant commandé des cartes CFF à être attentifs aux horaires précités.

Vous avez également la possibilité de réserver et payer les billets en ligne. Ils seront ensuite envoyés directement à votre domicile.

Nous vous souhaitons de passer un bel été et restons à votre entière disposition.

L'administration communale



COMMUNE DE GROLLEY - DISTRIBUTION D'EAU POTABLE 2016 INFORMATIONS A L'USAGE DES CONSOMMATEURS

Conformément à l'ordonnance fédérale du 1er mai 2002, la commune de Grolley publie les principales caractéristiques qualitatives de l'eau potable distribuée dans le réseau communal pour le premier semestre de l'année **2016**.

Le 90% de l'eau distribuée par le réseau communal Grolley est pompée dans la nappe phréatique au puits des Baumes, situé entre Léchelles et Chandon. Le 10% restant provient du puits du Moulin à Chésopelloz.



Propriétés chimiques du réseau communal de Grolley en 2016

- Nombre d'analyses **3 prélèvements**
(1x puits des Baumes, 1x puits du Moulin à Chésopelloz et 3x chez 2 abonnés)
- Quantité d'eau consommée 88'526 m³ (janvier 2015 à janvier 2016)
Soit env. **127 litres par jour/habitant**
- Dureté totale **36° français (type d'eau : dure)**
- Teneur en nitrates **17 mg/l < 40 mg/l valeur limite**

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du conseiller communal responsable du dicastère M. Guillaume Rohrbasser. Des informations sont également à disposition sur les sites internet suivants :

www.grolley.ch
www.fr.ch/eau



Adresses et n° de téléphones principaux

Administration communale	Route de l'Eglise 2 Case postale 75 1772 Grolley	Tél. Fax. E-mail: Site :	026/476 03 60 026/476 03 64 commune@grolley.ch www.grolley.ch
---------------------------------	--------------------------------------------------------	-----------------------------------	------------------------------------------------------------------------

Etat civil du district de la Sarine	Rue de l'Abbé-Bovet 14 – CP 503 1701 Fribourg	Tél.	026/305 75 25
--------------------------------------------	--------------------------------------------------	------	---------------

Agent AVS	M. Thierry Piccand Route de l'Eglise 2 1772 Grolley	Tél.	026/476 03 63
------------------	-----------------------------------------------------------	------	---------------

Gérant des cultures	M. Eric Progin Route de Corsalettes 38 1772 Grolley	Tél.	026/475 39 05
----------------------------	-----------------------------------------------------------	------	---------------

Justice de Paix	Cercle de la Sarine Rue des Chanoines 1 / CP 1639 1701 Fribourg	Tél. Fax Email :	026/305 86 00 026/305 86 01 jpsarine@fr.ch
------------------------	-----------------------------------------------------------------------	------------------------	--------------------------------------------------

Affaires militaires	Commandement d'arrondissement Route des Arsenaux 16 / CP 185 1705 Fribourg	Tél.	026/305 30 00
----------------------------	----------------------------------------------------------------------------------	------	---------------

Préfecture de la Sarine	M. Carl-Alex Ridoré, Préfet Grand-Rue 51 – CP 1622 1701 Fribourg	Tél. Fax	026/305 22 20 026/305 22 22
--------------------------------	------------------------------------------------------------------------	-------------	--------------------------------

Service social	Service social régional de la Sonnaz Route des Fluides 7 1762 Givisiez	Tél.	026/460 87 00
-----------------------	---------------------------------------------------------------------------------	------	---------------

Fondation Aide et Soins à domicile de la Sarine (FASDS) Antenne	FASDS Route de St-Nicolas de Flüe 2 1700 Fribourg	Tél. Fax.	026/425 55 25 026/425 55 49
------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------	--------------	--------------------------------

Pro Senectute	Chemin de la Redoute 9 1752 Villars-sur-Glâne	Tél.	026/347 12 40
----------------------	--------------------------------------------------	------	---------------

Puériculture de Sarine-Campagne	Rue Guillaume-Techtermann 2 1700 Fribourg	Tél.	026/347 39 69
----------------------------------------	----------------------------------------------	------	---------------



 Forêts-Sarine		Bulletin de commande de bois de feu 2016-2017			
A retourner à :		Forêts-Sarine Route de Grangeneuve 19 1725 Posieux		fax : 028 305 56 54 courriel : jean-paul.borne@fr.ch	
Nom:		Prénom:		TVA 8% comprise	
Rue:		Localité:		Commande minimum 1 stère	
Portable:		Tél. privé/prof.:			
Date:		Signature:			
L'équipe forestière vous préparera volontiers les assortiments de bois de feu suivants :					
Quantité	Longueur	Assortiments	Prix par stère	Livraison	Total CHF
stères	1 m	Bois de feu feuillus en quartier, vert	90.00	Facultative	
stères	1 m	Bois de feu résineux, en quartier, vert	70.00	Facultative	
stères	4 - 6 m	Bois de feu feuillus long, vert, min. 3 st.	50.00	Sur demande	
stères	4 - 6 m	Bois de feu résineux long, vert, min. 3 st.	40.00	Sur demande	
stères	1 m	Bois de feu feuillus sec	110.00	Livraison obligatoire	
stères	1 m	Bois de feu résineux, sec	90.00	Livraison obligatoire	
stères	33 cm	Bois de feu feuillus sec	145.00	Livraison obligatoire	
stères	33 cm	Bois de feu résineux sec	125.00	Livraison obligatoire	
Total stères		Total de la valeur du bois TTC			
Forfait pour livraison à domicile					
Quantité commandée		Forfait en CHF pour la livraison		Livraison en CHF	
pour 1 stère		55.00			
2 stères		65.00			
3 stères		75.00			
4 stères		120.00			
5 stères		130.00			
6 stères		140.00			
7 stères		160.00			
8 stères		170.00			
9 stères		180.00			
dès 10 stères		sur demande, livraison par camion, en régie			
Total valeur du bois et forfait de livraison à domicile TTC					
Délai de livraison après la commande:					
de septembre à avril: 2 semaines					
de mai à août: 4 semaines					
Conditions de livraison:					
Payement net à 30 jours					
Le bois sera déchargé en vrac devant votre domicile					
Les forfaits de livraison ne sont valables que dans les communes membres de Forêts-Sarine					
Pour tous renseignements, vous pouvez contacter: Jean-Paul Borne, forestier, tél: 079 608 35 37 / 028 305 56 52					
Autres produits sur commande : feux finlandais, bois d'allumage, tables, bancs, copeaux, etc.					
Autres prestations: coupe de bois, élaguage, taille de haies, abattages spéciaux, etc.					
					



les Ligues de santé
du canton de Fribourg
die Gesundheitsligen
des Kantons Freiburg

Route St-Nicolas-de-Flüe 2
CP 96 / 1705 Fribourg
Tél. 026 426 02 66
www.liguessante-fr.ch
info@liguessante-fr.ch

Nos différentes associations assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans nos lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Estavayer-le-Lac et Morat. Contactez-nous.

Ligue fribourgeoise contre le cancer



- Aide et soutien aux malades du cancer et à leurs proches
- Activités d'information et de prévention
- Registre des tumeurs
- info@liguecancer-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch
- Tél. 026 426 02 90

diabètefribourg



- Enseignement infirmier, diététique, soins et conseils pour les personnes diabétiques
- Activités d'information et de prévention
- info@diabetefribourg.ch – www.diabetefribourg.ch
- Tél. 026 426 02 80

Ligue pulmonaire fribourgeoise



- Soins, conseils et soutien pour les malades respiratoires
- Remise des appareils respiratoires
- Activités d'information et de prévention
- info@liguepulmonaire-fr.ch – www.liguepulmonaire-fr.ch
- Tél. 026 426 02 70

CIPRET Centre de prévention du tabagisme



- Campagnes de prévention, aide à l'arrêt
- info@cipretfribourg.ch – www.cipretfribourg.ch
- Tél. 026 425 54 10

Centre de dépistage du cancer du sein



- La mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans
- Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein
- depistage@liguessante-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch
- Tél. 026 425 54 00

Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo



- Soutien, orientation et conseil lors de situations de maladies graves, pour les personnes concernées, les bénévoles et les professionnels.
- voltigo@liguessante-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch
- Tél. 026 426 00 00

Information – prévention



- Espace information-prévention au Quadrant avec programme d'activité
- Programme « santé en entreprise »
- info@liguessante-fr.ch – www.liguessante-fr.ch
- Tél. 026 426 02 66



Association des Artisans
Commerçants et Indépendants
de Grolley et environs

Vos partenaires de proximité

www.acig.ch info@acig.ch



Rencontre villageoise

2 juillet 2016 dès 17 heures sur la place de l'Auberge de la Gare

Dans un désir d'animer notre commune, le Brass Band L'Avenir et le Chœur Mixte La Concorde proposent à la population de venir les rejoindre pour partager un moment de fête lors d'un concert d'été avec la présentation des écoles de musique et de chant.

Venez nous rejoindre nombreux, écoutez nos mélodies et nos chants !
Restauration prévue par Sabine et Bernard Repond, tenanciers.





Cours d'initiation à la musique

Le cours d'initiation à la musique de l'Avenir de Grolley est ouvert à tous les jeunes et adultes souhaitant débiter un instrument de musique (cuivres ou percussion).

Il se déroule en 2 phases

Apprentissage du solfège
(apprendre à lire une partition)



Apprentissage de base avec un instrument
que l'Avenir te met à disposition !
(à part pour la percussion)



Après une période d'initiation, tu peux directement commencer les cours individuels d'instruments (qui se déroulent à Grolley).

Puis, tu pourras rejoindre les rangs du groupe de cadets (Young Harmonic Band) puis de l'Avenir de Grolley pour jouer et progresser avec eux. Tu y joueras des pièces variées et modernes (jazz, musiques de films, chansons, arrangements classiques, show...).

Les cours se déroulent à Grolley (en dessous de l'école primaire).
Les heures et jours de cours sont à déterminer entre les élèves et le professeur.

Alors n'hésite pas à nous rejoindre !





Inscription à l'école de musique de Grolley

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Localité _____

Fils / fille de _____

Date de naissance _____

Numéro de téléphone _____

Je souhaite faire partie de l'école de musique de Grolley (à cocher)

- OUI
 NON
 Je fais déjà partie de l'école de musique de Grolley

Si oui : instrument souhaité (si tu ne sais pas encore, tu peux laisser vide !)

- | | |
|------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Cornet | <input type="checkbox"/> Batterie |
| <input type="checkbox"/> Alto | <input type="checkbox"/> Percussion (xylophone,...) |
| <input type="checkbox"/> Euphonium | |
| <input type="checkbox"/> Trombone | |
| <input type="checkbox"/> Basse | Autre _____ |

Je joue déjà d'un instrument de musique

- Oui. Lequel _____
 Non

Pour plus d'informations, veuillez contacter M. Mario Jaquet au 079 / 438 25 56.

Retour du formulaire à : L'avenir de Grolley
Case postale 26
1772 Grolley

A très bientôt pour vivre de beaux moments musicaux ensemble !



Sociétés locales

FSG Gym-Sports Grolley	M. Christian Racordon Président	026/475 31 90 www.fsg-grolley.ch
FC Grolley	Mme Sonia Dupont Présidente	fcgrolley@hotmail.com
Tennis Club Grolley	M. Hadrien Mottaz Président	president@tcgrolley.ch www.tc.grolley.ch
UHC Grolley Uni hockey	Mme Karin Ballaman Présidente	026/475 40 42 karinballaman@bluewin.ch
Chœur Mixte La Concorde	Mme Fabienne Repond Présidente	026/ 476 01 75 repondf@edufr.ch
Société de musique L'Avenir	M. Olivier Rossy Président	olivier.rossy@bluewin.ch www.avenir-grolley.ch
Société de Tir de Grolley	M. Eric Schmid Président	erischm@hispeed.ch
Société de Jeunesse	M. Colin Mottas Président	colin.mottas@hotmail.com
Groupe Scouts les Troubadours	M. Damien Baeriswyl Responsable	026/475 14 12 rg@scoutstroubadours.ch
Société de théâtre Le P'tit Trac	M. Bernard Gaillard Président	079/260 60 32 www.theatre-grolley.ch
Futnet Club Grolley	M. Jean-Daniel Dupont Président	026/475 20 66
Société de Voltige de Grolley	Mme et M. Sibylle et Olivier Curty Responsables	026/475 45 69 www.voltige-grolley.ch
Groupe Walking Grolley	Mme Anita Pauchard Responsable	026/ 475 16 27
SHC Grolley, La Principauté	M. Romain Collaud Président	079/796 96 94 romain.collaud@wegelin.ch
ACIG	M. Laurent Meuwly Président	laurent@lmeuwly.ch arpsa@bluewin.ch

